

CONSULTATION COMMERCIALE N° 17/2024

CAHIER DES CHARGES

Objet : Animation et promotion du compte TikTok du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur et gestion de la création de contenus photos et vidéos

.....

1. CONTEXTE

Le Comité Régional de Tourisme (CRT) Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour mission la promotion touristique des destinations Provence, Alpes et Côte d'Azur en France et à l'étranger. Il met ainsi à la disposition des touristes français et internationaux toutes informations et tous renseignements relatifs à son territoire sous formes d'éditions, d'outils digitaux (sites web et réseaux sociaux) et supports multimédias.

Le CRT a mis en place, en 2018, son écosystème digital visant à valoriser les spécificités des marques Provence, Alpes et Côte d'Azur, mais aussi de filières stratégiques (écotourisme, vélo, art moderne et contemporain, nautisme, golf, œnotourisme, etc.) avec pour objectif le développement de la notoriété du territoire régional, l'accroissement de la fréquentation des clientèles françaises et européennes, l'attraction des clientèles lointaines à forte contribution, et le développement de séjours hors période estivale pour mieux étaler la fréquentation sur l'ensemble de l'année.

Cet écosystème digital s'appuie sur différents canaux de communication à l'attention du grand public : le site web provence-alpes-cotedazur.com, un [compte Facebook](#) (qui possède aussi des pages régionalisées à l'attention des publics britanniques et américains), un [compte Instagram](#) et depuis près de 2 ans, un [compte TikTok](#).

A noter que le CRT possède également un [compte LinkedIn](#) et un [compte X](#) destinés à valoriser les actions du CRT et donner des informations utiles aux professionnels.



2. DESCRIPTION DE LA MISSION

2.1 LA MISSION

Afin d'optimiser le développement de son écosystème digital, le CRT recherche une Agence Social Media pour remplir 3 missions :

1. L'animation du compte TikTok du CRT par l'édition de posts réguliers dans le respect de la ligne éditoriale du CRT ;
2. La mise en place de campagnes publicitaires pour booster l'audience, les vues des contenus et la communauté
3. La gestion de la création de contenus - photos, vidéos – notamment via des créateurs de contenus pour alimenter le compte mais aussi réutilisables sur les autres canaux de communication du CRT : Facebook, Instagram, LinkedIn, X, site web, ...

Dans le cadre de cette prestation, l'agence retenue devra, en collaboration avec l'équipe digitale du CRT, mener les actions suivantes :

- Proposer un portefeuille d'au moins 3 créateurs de contenus, affinitaires avec les thématiques prioritaires du CRT et vivant dans la région pour réaliser des tournages en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- S'appuyer sur les productions des créateurs de contenus et sur les rushes produits par l'équipe digitale du CRT pour réaliser le montage de vidéos et créer des contenus sur TikTok ;
- Développer la notoriété de la destination et du compte TikTok du CRT en accord avec la ligne éditoriale générale du CRT (présentée à titre informatif en Annexe 1 et qui pourra être amenée à évoluer selon les besoins du CRT) ;
- Animer le compte TikTok avec la publication d'un minimum de 12 vidéos par mois et modérer les commentaires liés à chaque post ;
- Gérer les publicités destinées à accroître la communauté, favoriser l'engagement liés aux contenus publiés et booster les vues des vidéos produites ;
- Coordonner l'organisation des tournages et la diffusion des livrables, en lien permanent avec le CRT ;
- S'assurer des disponibilités des créateurs de contenus pour tourner sur toute l'année soit 4 temps forts annuels (printemps / été / automne / hiver). Un calendrier des disponibilités des créateurs pour faciliter la planification des tournages pourra être mis en place ;
- Tenir à jour un calendrier éditorial, établi en lien avec le CRT, contenant les dates de tournage ainsi que les dates de publications en vue d'une planification à 3 mois ;
- Conseiller et accompagner le CRT dans sa ligne graphique liée à TikTok (templates, collections, bonnes pratiques, paramétrage...);
- Être force de proposition sur les tournages (angles, sujets, formats,);
- Etablir des rapports mensuels et un bilan annuel de l'activité du compte TikTok du CRT.

L'agence répondante devra, dans sa proposition, proposer un portefeuille d'au moins 3 créateurs de contenus avec des profils complémentaires répondant aux objectifs de la ligne éditoriale du CRT. Ces créateurs devront avoir un lien fort avec la région, être disponibles toute l'année (printemps / été / automne / hiver) de manière régulière (3 à 4 fois / mois) et mobiles pour couvrir l'ensemble des 6 départements de la région de manière équilibrée.

2.2 LES LIVRABLES ATTENDUS SUR CHAQUE TOURNAGE

L'agence retenue devra coordonner et livrer pour chaque tournage engendrant un post sur le compte TikTok du CRT :

- Une vidéo finale HD montée pour TikTok + la version brute (sans incrustation) pour réutilisation sur d'autres supports ;
- A minima 5 photos HD au format portrait et paysage sur chaque tournage, soit 10 photos / tournage ;
- A minima 20 rushs HD de 5 sec minimum ayant été pris lors du tournage y compris les rushs présents dans la vidéo finale ;

L'agence retenue devra mettre à la disposition du CRT une solution cloud abritant tous les livrables par session de tournage.

Les créateurs de contenus sélectionnés devront justifier du matériel mobilisé pour réaliser les livrables. Il est à noter que des vues de drone sont notamment attendues.

L'agence s'engage à obtenir toutes les autorisations nécessaires en amont du tournage : droit à l'image, cessions de droits, droits d'auteur, droits voisins du droit d'auteur, prises de vue en drone, etc.

2.3 CESSION DE DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE SUR LES CONTENUS

Il est à noter qu'un contrat de cession de droits de propriété intellectuelle sur les contenus créés sera établi entre le CRT et l'agence retenue ; cette dernière contractera pour sa part directement avec les créateurs de contenus sélectionnés.

La cession de droits de propriété intellectuelle sur les contenus (photos-vidéos) réalisés portera sur :

- Les droits d'exploitation (droits de représentation, de reproduction, d'adaptation)
- L'autorisation d'exploitation par le CRT et ses partenaires, notamment la Région Sud et Atout France GIE Atout France ;
- L'Autorisation d'exploitation pour une durée de 5 ans, dans le monde entier, sans limitation d'étendue et de destination,
- Les Supports d'exploitation autorisés : tous supports imprimés (édition, PLV, affichages petits et grands formats) et numériques (éditions digitales/web/réseaux sociaux) édités et diffusés par le CRT et ses partenaires, la Région Sud, GIE Atout France, les offices de tourisme), professionnels du tourisme, agences de développement départementale, acteurs/organismes institutionnels et tiers autorisés ; tous supports imprimés et numériques diffusés dans le cadre des campagnes médias financées par le CRT et ses partenaires (affichages petits et grands formats, bannières web, publi-reportage, annonces presse...)

3. DUREE DE LA MISSION

Le démarrage de la mission est prévu pour le 1^{er} février 2025 et ce pour une durée d'un (1) an.

La prestation pourra être renouvelée pour une période de 12 mois par reconduction expresse à compter du terme de la prestation initiale, en fonction de la satisfaction exprimée par les services du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur quant à la qualité des travaux

effectués par le prestataire. Cette décision sera assujettie à la validation de la Commission des Marchés après établissement par les services du compte-rendu des travaux réalisés par le prestataire.

4. PROPOSITION FINANCIERE

La proposition financière devra être présentée de façon lisible et explicite. Chaque poste fera l'objet d'un chiffrage détaillé € TTC, permettant d'identifier pour chacune des prestations le type d'intervenant.

Le tarif annuel global maximal de la prestation est fixé à 81 000 € TTC, comprenant l'animation du compte TikTok, les campagnes publicitaires (frais d'honoraires et coûts directs), les productions réalisées par les créateurs de contenus (frais de déplacement inclus sur présentation des justificatifs correspondants et selon le barème en vigueur au sein du CRT) et les cessions de droits afférentes.

RÉPONSE À LA CONSULTATION

Mise en ligne sur le site CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur : le **vendredi 08 novembre 2024**

La date limite de réception des offres est fixée : le **vendredi 06 décembre 2024** à 12h00 au plus tard

La proposition complète devra être adressée par email à l'attention de :

1. Catherine LIPAROTI - Directrice Administrative et Financière :
c.liparoti-giroud@provence-alpes-cotedazur.com
2. Béryl TRIFFAUX, Webmaster :
b.triffaux@provence-alpes-cotedazur.com
3. Aurélie CELINDANO - Chargée de mission Communication :
a.celindano@provence-alpes-cotedazur.com
4. Céline LUCIDO - Chef du Service Logistique & Moyens Généraux :
c.lucido@provence-alpes-cotedazur.com
5. Annabelle SAVIGNAT – Chargée de mission Administration Générale et Assistance juridique :
a.savignat@provence-alpes-cotedazur.com

Pour toute question :

Contact administratif

Catherine LIPAROTI - 04 91 56 47 00 direct 03 - 07 88 42 42 61

Céline LUCIDO - 04 91 56 47 00 direct 28

Annabelle SAVIGNAT - 04 91 56 47 00 direct 21

Contact technique

Béryl TRIFFAUX - 04 91 56 47 00 direct 20

Aurélie CELINDANO - 04 91 56 47 00 direct 23

PIECES A FOURNIR

Tout dossier administratif incomplet (document manquant, élément dont la date n'est plus à jour...) ne sera pas examiné.

- Présentation du prestataire
- Contacts de 2 ou 3 références récentes (moins de 2 ans)

- Un portfolio avec à minima 3 contenus représentatifs des travaux du prestataire
- Mémoire technique de réponse : réponse au cahier des charges, intervenants
- Proposition financière détaillée TTC poste par poste
- TVA interne, intracommunautaire
- Extrait Kbis de moins de 3 mois
- Certificat de régularité fiscale (Année N-1)
- Certificat de régularité sociale (Année N-1)
- Fournir la Déclaration DC4 si appel à la sous-traitance
- Attestations d'assurance responsabilité civile et professionnelle
- Le présent cahier des charges paraphé, daté et signé avec la mention « lu et approuvé » par le prestataire

Toute proposition complète, reçue dans les délais, sera examinée et fera l'objet d'une réponse positive ou négative.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Les propositions seront examinées et classées en fonction des critères suivants :

- La proposition technique et méthodologique (note d'intention de 10 pages maximum) (40 %)
- Les références sur une mission du même type et respect du planning prévisionnel (30 %)
- Le prix (30 %)

CHOIX DU PRESTATAIRE

Par la Commission des marchés du CRT : **avant fin décembre 2024**

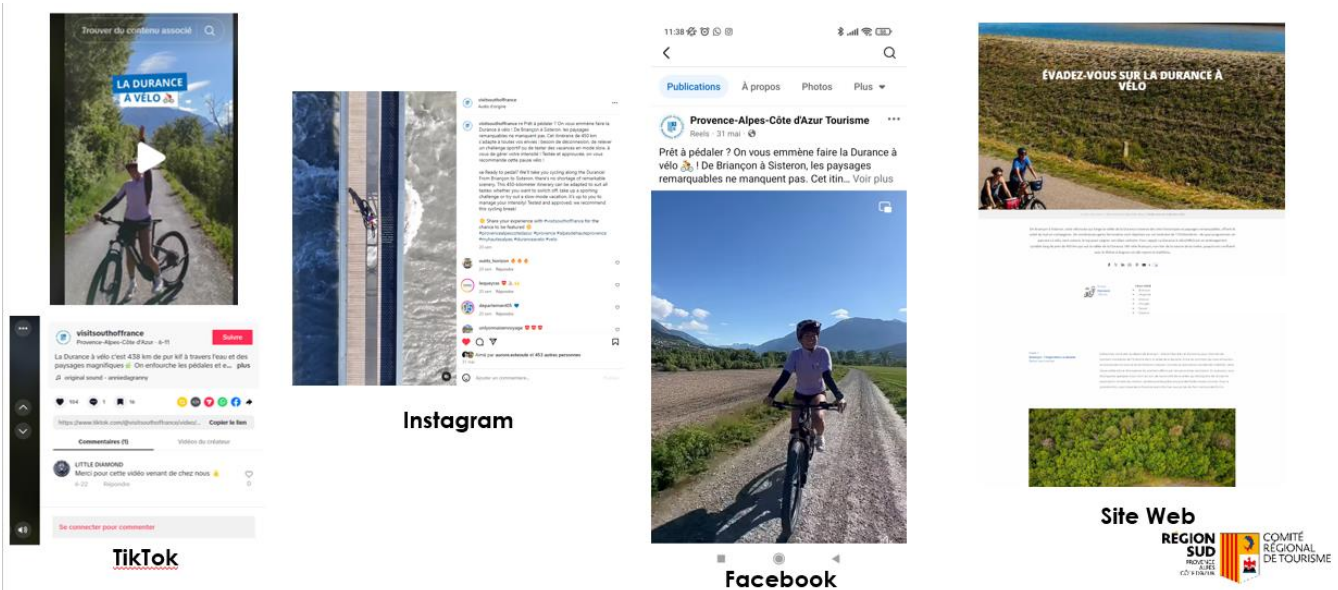
ANNEXE 1 : Ligne éditoriale du Comité Régional de Tourisme

TROIS AXES DE COMMUNICATION

- **Un autre tourisme s'invente ici**, plus « décarboné », au contact de la nature, s'appuyant sur une découverte du territoire en mobilité durable et à la découverte de savoir-faire locaux.
Objectif : faire évoluer l'image de la région encore trop connotée « mer, soleil et plage ».
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est un territoire en mouvement permanent** qui se réinvente tout le temps grâce à une dynamique événementielle exceptionnelle, l'émergence continue de nouvelles choses à voir, une énergie créative débordante et des bons plans toute l'année...
Objectif : fidéliser ceux qui connaissent déjà la région en leur montrant son renouvellement continu.
- **La Région Sud, c'est trois destinations iconiques (Provence, Alpes et Côte d'Azur) et qui font rêver** depuis toujours et ont inspiré beaucoup d'artistes à travers le monde. C'est aussi un témoin de l'évolution de notre histoire qui honore le devoir de mémoire.

Objectif : attirer de nouveaux prospects face à la concurrence rude d'autres destinations et relayer les temps forts de nos campagnes / destination

EXEMPLE DE CONTENU DECLINE SUR LES DIFFERENTS CANAUX DE COMMUNICATION DU CRT



Quelques chiffres sur les principaux médias du CRT :

- provence-alpes-cotedazur.com, site décliné en français, anglais et allemand (7.9 millions de visites par an)
- Facebook :
Provence-Alpes-Côte d'Azur Tourisme (FR) : @provencealpes-cotedazur (221k fans)
Visit South of France (UK et marchés de proximité) : @visitsouthofrance (119k fans)
Visit South of France (USA et reste du monde) : @discoversouthofrance (173k fans)
- Instagram : @visitsouthofrance (73,5k followers)
- YouTube : @provencealpes-cotedazur (1,2k abonnés)
- TikTok : @visitsouthofrance (36.4k abonnés)